

Réf: Dossier N° 145462

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DU GÔH »

Siège social Gagnoa, Gagnoa, GAGNOA DAR-ES-SALAM au nouveau goudron DIOULABOUGOU,, Lot 935, Ilot 596

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2022, et enregistrés le 13/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DU GÔH »

Objet : VENTE DE JUS, VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES, VENTE D'ALIMENTS DE VOLAILLE, TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES, COMMERCE GENERAL, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Gagnoa, Gagnoa, GAGNOA DAR-ES-SALAM au nouveau goudron DIOULABOUGOU,, Lot 935, Ilot 596

Dirigeant(s) : M DIALLO MOHAMED ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GAG-2022-B-351 du 30/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 30/09/2022

